

16 décembre 2011

N°37 – 2011

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti

Directeur Relations Investisseurs

+33 (0) 1 46 98 73 17

+44 (0) 203 207 85 62

SCOR estime ses pertes dues aux inondations en Thaïlande à EUR 140 millions nets avant impôts

SCOR estime ses pertes dues aux inondations en Thaïlande à EUR 140 millions nets de rétrocession avant impôts.

Les inondations en Thaïlande constituent une catastrophe naturelle majeure, qui a coûté la vie à plus de 600 personnes et a des conséquences économiques importantes en Thaïlande et dans le monde entier. Compte tenu du faible taux d'assurance inondation des biens résidentiels en Thaïlande, les pertes causées par cet événement concerneront essentiellement des chaînes de fabrication et d'approvisionnement.

Comme l'eau ne s'évacue que très lentement et ne s'est pas encore complètement retirée de certaines des zones industrielles les plus importantes, les experts sinistres n'ont eu que récemment un accès limité aux sites. Les estimations actuelles des pertes du marché s'appuient donc en grande partie sur les taux de sinistralité appliqués au total des montants assurés dans les zones inondées, sur les évaluations des souscripteurs fondées sur les termes et conditions des contrats, ainsi que sur les informations fournies par les clients.

Les estimations de SCOR sur les inondations en Thaïlande s'appuient actuellement sur une perte du marché de l'assurance de USD 9 à 11 milliards, avec pour hypothèse la répartition suivante :

- Marché domestique : 10 à 15 % ;
- *Joint ventures* ou filiales locales et succursales de sociétés mères japonaises en Thaïlande : 65 à 70 % ;
- Opérations régionales d'assureurs internationaux : jusqu'à 20 %.

Avec les inondations en Thaïlande, le total des pertes du marché de l'assurance liées aux catastrophes naturelles devraient dépasser largement les USD 100 milliards en 2011, soit le deuxième montant le plus élevé jamais enregistré. Au cours d'une année caractérisée par un niveau record de pertes liées aux catastrophes naturelles, SCOR démontre la solidité de son activité par sa capacité d'absorption des chocs, grâce à un modèle économique diversifié avec un appétit au risque pertinent à l'actif et au passif, et une politique de protection du capital qui assure un niveau élevé de capital.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « Ces deux dernières années ont été marquées par des pertes liées à des catastrophes naturelles majeures dans des régions ne comptant pas parmi les plus importantes en termes de risques, bien qu'étant fortement

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros

N° 37 – 2011

industrialisées, et dues à des événements non ou mal modélisés. Les conséquences très diffuses des inondations en Thaïlande et d'autres catastrophes naturelles témoignent également des interconnexions croissantes dans une économie mondialisée. Grâce à l'efficacité de sa politique de gestion des risques, SCOR est capable à la fois de faire face aux défis et de saisir les opportunités de cet environnement en évolution ».

*

* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 512 224 741,93 euros